



2025-2030

Déclaration de politique communale



Pour vous, avec vous

Édito

En ce début de législature, nous proposons notre Déclaration de Politique Communale (DPC) qui guidera nos actions durant les six années à venir. Ce document trace les grandes lignes de notre stratégie qui sera ensuite traduite en objectifs et actions concrètes à travers le Programme Stratégique Transversal (PST). Ce PST sera mis en œuvre d'ici 2030 en binôme avec l'administration, et ce en fonction des ressources humaines et financières disponibles. Cette DPC ne se veut pas exhaustive mais a pour objectif de mettre en avant les priorités sur lesquelles nous entendons mettre l'accent pour cette nouvelle législature.

Notre volonté est de maintenir les services à la population existants tout en les améliorant et les adaptant à la réalité d'aujourd'hui si cela s'avère nécessaire. Toutefois, les nouvelles politiques régionales, communautaires et fédérales risquent d'avoir un impact majeur sur les finances communales, donc sur les services fournis à la population, sur la mise en œuvre d'investissements publics et sur la pérennité de ceux-ci. À ce stade, nous devons déjà déplorer :

- **Une diminution du Fonds des Communes :** soit une perte de près de 70.000€ suite à la suppression du taux de 1% au-delà de l'inflation à partir de 2025.
- **La non indexation des points APE à partir de 2025 :** considérant une indexation de 2%, cela représente pour notre Commune une perte d'un peu plus de 42.000€ ; perte qui ne fera qu'augmenter dans les années à venir, l'écart se creusant chaque année un peu plus entre le coût des salaires et le montant du subside reçu.
- **Le crédit 2025 du Plan Marshall** qui est le même que 2024 alors que les demandes de compensation des communes sont chaque année plus nombreuses. Ainsi, les compensations versées aux communes seront limitées à ce crédit indexé. Et nous devons nous contenter d'un pourcentage de cette enveloppe si le crédit n'est pas suffisant. La perte pour Wanze peut être estimée entre 8 et 10%, soit entre 320.000 et 400.000€.
- **Les compensations relatives à la forfaitisation des réductions du précompte immobilier** qui di-

minuent d'année en année étant donné qu'elles sont limitées à l'enveloppe définie depuis des années. Là, la perte se situe entre 6 à 8.000€.

Ces décisions pèsent lourd sur notre budget communal avec, au total, près de 450.000€ de recettes estimées en moins pour l'année 2025 ; une perte de recettes qui ne fera que s'accroître les années suivantes.

À travers nos actions, nous viserons à rencontrer les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU et qui donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Budget

La concrétisation de cette Déclaration de Politique Communale et de ses actions qui en découlent sera bien sûr dépendante des moyens budgétaires disponibles et des possibilités de subsides qui se présenteront. Nous serons également tributaires de la politique gouvernementale qui sera mise en place aux niveaux régional et fédéral. Les mesures d'austérité annoncées auront inévitablement un impact non négligeable sur les finances communales. Notre marge de manœuvre pourrait ainsi être considérablement réduite, nous empêchant de développer et envisager de nouveaux projets ou services, comme nous venons de le préciser plus haut.

Dans le respect des contraintes budgétaires, notre volonté est de conserver une fiscalité modérée pour les citoyens wanzois. L'importante inflation de ces dernières années a déjà grevé le budget des ménages ; il est important pour nous de les aider, dans la limite de nos possibilités budgétaires, pour préserver leur pouvoir d'achat.

Le Collège communal

Sommaire

- #1 Une commune où chacun trouve sa place
- #2 Une commune qui maîtrise son développement
- #3 Une commune qui valorise et accompagne
- #4 Une commune qui répond aux défis de demain

#1 Une commune où chacun trouve sa place



Notre volonté est de travailler pour le bien-être de chaque citoyen. Nous ne voulons laisser personne sur le bord de la route et souhaitons accompagner les Wanzois et Wanzaises à chaque étape de leur vie. Nous désirons faciliter le quotidien des parents, encourager nos jeunes élèves dans leurs études, donner un coup de pouce aux familles monoparentales mais aussi mener une politique inclusive pour nos citoyens porteurs de handicap.

► Petite enfance

Les jeunes parents font actuellement face à un cruel manque de places en crèche. Pour leur permettre de concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle, nous poursuivons l'étude déjà entamée pour la création d'une nouvelle crèche. Cette étude porte notamment sur l'emplacement idéal pour cette nouvelle structure ainsi que sur les coûts. L'objectif est d'être prêt pour le prochain appel à projets de la Wallonie en matière de subsides d'infrastructure d'accueil de la petite enfance et d'ouvrir ainsi 21 ou 28 places supplémentaires.

► Enseignement

Parce qu'il est important d'accompagner au mieux les élèves, qui seront les adultes de demain, nous continuerons à mettre notre enseignement communal au cœur de nos priorités et à garantir notre soutien au personnel enseignant. Nous poursuivons ainsi l'engagement de personnel complémentaire, financé sur le budget communal, afin d'apporter une aide administrative aux écoles, dont les démarches sont toujours plus lourdes, ainsi qu'au personnel encadrant les élèves en difficultés. Nous mettrons l'accent également sur la verdurisation des cours de récréation et encouragerons les écoles du

dehors. Nous veillerons à maintenir les bâtiments scolaires en bon état, pour le confort du personnel mais aussi de nos petits élèves.

► Jeunesse

Nous serons particulièrement attentifs aux jeunes et mettrons en place des actions et collaborations, notamment avec le CPAS et les services d'aide à la jeunesse, afin de les accompagner en cas de difficultés.

Pour donner un coup de pouce aux jeunes qui suivent des études, notre volonté est d'étendre la prime de rentrée scolaire aux étudiants âgés entre 18 et 25 ans, dès la rentrée de septembre 2025.

Pour permettre à ces jeunes d'étudier dans de bonnes conditions, la Commune mettra un local à leur disposition, en fonction des besoins qu'ils exprimeront.

Le siège de la Maison des Jeunes déménagera prochainement à Moha, dans des locaux fraîchement rénovés. Les différents ateliers proposés par la MJ y seront organisés dans des conditions améliorées. Une réflexion sera menée également pour relancer l'antenne de Vinalmont. Nous resterons attentifs à l'état des bâtiments occupés par les différentes MJ et veillerons à effectuer les travaux nécessaires le cas échéant.

Nous mettrons en place, via l'Espace Public Numérique et nos écoles, des actions afin de sensibiliser les jeunes à l'utilisation des réseaux sociaux et des risques qui en découlent. L'impact des algorithmes sur la vie au quotidien et le processus démocratique est tel que nous envisagerons toute collaboration utile afin d'étendre cette politique aux adultes, seniors et personnes précarisées.

► Familles monoparentales

Nous soutiendrons les familles monoparentales, qui doivent bien souvent assumer des frais importants, via un complément financier à la prime de rentrée scolaire ainsi qu'à la prime sport et culture. Notre volonté est de mettre en place ce complément dès septembre 2025.

Nous aurons une attention particulière pour les parents qui se retrouvent seuls avec un ou des enfant(s) et qui se retrouvent, trop souvent, dans des situations de précarité.

► Santé et inclusion

La Commune poursuivra ses collaborations avec le Centre Hospitalier régional de Huy afin de renforcer l'offre des consultations proposées au sein de la polyclinique installée au centre de Wanze. Nous veillerons également à travailler étroitement avec l'intercommunale pour poursuivre le développement de la maison de repos et de la résidence-services. Il est, en effet, primordial de permettre à nos aînés de bénéficier de structures d'accueil accessibles financièrement et proche de leur lieu de vie. Nous serons des partenaires actifs quant au projet de recapitalisation du CHR de Huy afin de lui garantir les moyens de poursuivre son offre de santé publique de qualité et de proximité.

Avec différents partenaires, nous envisageons de mettre en place un projet d'inclusion autour de la culture. Nous veillerons à inclure des enfants dits « différents » dans les stages proposés qu'ils soient sportifs ou culturels. Nous poursuivrons également les actions d'inclusion mises en place, notamment dans le cadre du label Handicity, afin de permettre à chacun de trouver sa place dans notre société.

► Ouverture sur le monde

Nous veillerons à ce que chacun puisse avoir accès à la culture en proposant une offre culturelle démocratique. Nous renforcerons les partenariats entre les opérateurs sociaux, les écoles et les opérateurs culturels en vue de développer un accès à la culture pour les publics fragilisés. En effet, la démocratie n'a jamais été aussi fragile qu'aujourd'hui face à la banalisation de l'extrême droite. La Commune sera un rempart fort au service de nos valeurs et de la solidarité humaine.

L'ancienne école de Vinalmont sera progressivement rénovée afin d'accueillir les ateliers du Grain d'art qui pourra ainsi développer ses activités artistiques dans des conditions optimales pour les petits mais aussi pour les adolescents et les adultes.

Nous mettrons en œuvre un projet d'ouverture sur le monde afin de mettre en avant la multiculturalité présente dans notre commune et d'inviter les citoyens à découvrir d'autres cultures. La différence doit, en effet, être perçue non comme un danger mais comme une opportunité exceptionnelle d'enrichissement mutuel.

Nous poursuivrons les actions mises en place dans le cadre de l'Appart'enance, réunissant le Plan de Cohésion Sociale et le Plan Communal de Lutte contre la Pauvreté, afin d'amener les citoyens à se rencontrer autour d'activités variées et gratuites. L'objectif est ainsi de lutter contre la solitude.

#2 Une commune qui maîtrise son développement



Wanze est une commune attractive et nous souhaitons qu'elle le reste. Cependant, il nous semble important d'encadrer son développement pour permettre à chacun de bénéficier d'un cadre de vie agréable et harmonieux. Nous tenons à maintenir un bon niveau de qualité de vie à Wanze pour toutes et tous. Dans cette optique, la lutte contre les inondations sera un enjeu majeur de cette législature. La préservation de la tranquillité des villages fera également l'objet de toute notre attention.

► Urbanisation et logement

De nombreux projets immobiliers sont entrepris sur notre commune. Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée à la régulation de l'urbanisation ; nous veillerons ainsi à maintenir une densité de logements à l'hectare harmonieuse dans chaque village et à l'intérieur de ceux-ci afin de lutter contre la tendance à éparpiller les logements en dehors des centres.

Les promoteurs devront ainsi répondre à des charges d'urbanisme strictes. Ils devront veiller à ce que leur projet favorise une mobilité fluide ainsi qu'un sentiment de sécurité dans le quartier. Nous serons attentifs à ce que chaque projet s'accompagne de la création d'espaces verts de qualité, et ce afin de lutter contre les îlots de chaleur et de compenser l'imperméabilisation du sol liée à l'urbanisation. Ils devront également rester vigilants à l'écoulement des eaux de pluie et à la gestion de celles-ci.

La Commune continuera sa lutte contre les marchands de sommeil et contre les logements inoccupés en incitant les propriétaires de ces biens à les remettre sur le marché de la vente et de la location. Par le biais de notre collaboration avec la Société ré-

gionale du Logement et l'Agence Immobilière Sociale, nous tenterons de mettre de nouveaux logements moyens, intergénérationnels et adaptés aux personnes à mobilité réduite à la disposition des jeunes ménages, des familles monoparentales ou encore des personnes âgées isolées, et ce dans le but de permettre à tout un chacun de bénéficier d'un logement décent. La localisation de ces nouveaux logements moyens se fera en concertation avec la population sur des terrains à proximité des infrastructures publiques, commerciales et de transport en commun afin de maximiser les déplacements à pied, en bus et train et de conserver un niveau supportable de circulation automobile riveraine.

En fonction des finances communales, l'opportunité d'acquérir des terrains stratégiques sera constamment évaluée dans une optique de préservation du paysage ou du patrimoine, de lutte contre les inondations ou encore pour préserver l'intérêt public. Selon la situation et dans le cas où une aucune autre solution ne pourrait être envisagée, des expropriations pourraient être étudiées dans un souci de protection de la commune et de ses habitants.

Enfin, la Commune restera soucieuse de développer des parcs, des jardins de pluie, des espaces verts ombragés ou encore des zones favorisant la biodiversité dans chacun de ses villages compte tenu des subsides qu'elle pourrait décrocher à cet effet.

► Inondations

Nous poursuivrons la mise en œuvre de notre Plan de lutte contre les inondations et coulées boueuses. Conformément à ce plan, les quartiers et les rues nécessitant des aménagements spécifiques afin d'anticiper et de limiter le risque d'inon-



dations seront étudiés. La collaboration avec les agriculteurs de l'entité sera renforcée afin de prévoir des actions et aménagements concrets visant à éviter au maximum les désagréments liés aux coulées boueuses.

Comme évoqué ci-dessus, la Commune pourra également dégager les fonds nécessaires à l'achat de parcelles stratégiques dans le but de lutter contre les inondations. Ces terrains pourront être laissés à l'état naturel afin de retenir les eaux de ruissellement et les débordements de cours d'eau, jouant ainsi un rôle essentiel contre l'effet d'imperméabilisation du sol.

► Attractivité des villages

La revitalisation des espaces publics et la mise en valeur de notre patrimoine rural jouent un rôle essentiel pour soutenir et favoriser la vie collective au sein de nos villages. C'est pourquoi la Commune s'engage à poursuivre l'aménagement et la rénovation progressive des rues, des trottoirs, des espaces verts et des places communales. En effet, en rendant notre cadre de vie plus attrayant et sécurisant, nos villages seront davantage fréquentés et d'autant plus vivants, ce qui profitera également aux commerces et services de ces quartiers. Cela passe par la réalisation de zones de mobilité douce, la création de points de repos, un éclairage plus adéquat, une verdurisation agréable, etc. Concrètement, nous pouvons citer quelques projets :

- Les prochains mois et années verront la concrétisation de notre vaste et prioritaire projet de développement urbain sur les anciens sites Bri-comat et Gonthier. L'objectif est de transformer ces lieux laissés à l'abandon en espaces de convivialité accessibles à tous. De plus, une nouvelle liaison permettra de diminuer la circulation rue de Leumont et de fluidifier le trafic. Les abords du Hall omnisports seront également sécurisés.

tisation de notre vaste et prioritaire projet de développement urbain sur les anciens sites Bri-comat et Gonthier. L'objectif est de transformer ces lieux laissés à l'abandon en espaces de convivialité accessibles à tous. De plus, une nouvelle liaison permettra de diminuer la circulation rue de Leumont et de fluidifier le trafic. Les abords du Hall omnisports seront également sécurisés.

- L'aménagement de la place de Moha, des abords de l'ancienne gare et d'une portion de la rue du Val Notre-Dame sera étudié afin de les intégrer au mieux dans le caractère rural du village, tout en y conservant les nombreuses possibilités de parking et l'accueil des Fêtes de la Neuvaïne.
- L'ancien cimetière de Vinalmont sera transformé en parc de méditation.

La poursuite du Plan communal de développement rural sera analysée en fonction des nombreuses contraintes, tant administratives que budgétaires.

L'étroite collaboration et les partenariats tissés avec le Parc Naturel seront davantage valorisés et renforcés, tout comme le dialogue avec la Fabrique d'églises. Il conviendra de réfléchir ensemble à l'avenir des monuments désacralisés (églises, chapelles,...) car ces derniers forgent l'identité de nos villages et méritent de trouver un nouvel avenir dans le respect des lieux et de chacun. Dans cette optique, des partenariats culturels ou avec la vie associative locale pourraient être envisagés.

► Mobilité

Nous veillerons à entretenir et à rénover les routes qui le nécessitent sur la base du cadastre des voiries communales, et ce dans les différents villages de l'entité.

Dans le cadre du plan « Piétons », une attention particulière sera accordée à l'entretien et à la création de nouveaux passages pour piétons. Nous veillerons également à développer davantage de liaisons de mobilité douce pour relier des points stratégiques, comme les écoles, les infrastructures sportives, les centres des villages et les arrêts de transports en commun, par exemple.

Par le biais du « Plan Communal Cyclable », nous poursuivrons nos efforts pour un réseau cyclable performant et cohérent sur l'ensemble des villages. Nous envisagerons de nouveaux aménagements cyclables pour permettre aux cyclistes de se déplacer avec plus d'aisance, plus de sécurité et de stationner leur vélo sans danger. Nous continuerons à organiser des actions afin de faire connaître les avantages des déplacements à vélo au quotidien, à promouvoir l'utilisation du réseau RAVeL et nous serons attentifs au parachèvement de celui-ci au cœur de Wanze par les autorités régionales.

Afin de renforcer la cohérence de ces outils de planification, de simplifier leur mise en œuvre et de rationaliser leur application, une fusion de ceux-ci sera étudiée.

Enfin, les chemins et sentiers communaux continueront à être régulièrement entretenus, dans le respect de la biodiversité, et balisés afin de rendre les promenades plus agréables.

► Propreté

Nous continuerons à veiller à la propreté optimale de nos espaces publics. Une gestion des déchets toujours plus performante, des poubelles en suffisance sur le territoire et des sanctions plus fermes en matière d'incivilités environnementales font partie de nos priorités pour renforcer notre « Plan Propreté ».

► Sécurité

Nous consoliderons la dotation communale à la Zone de Police afin de lui permettre de fonctionner de manière efficace et de renforcer son équipement en matière de lutte contre les incivilités. Cela passera notamment par l'achat de caméras de surveillance ou encore l'installation de radars préventifs et répressifs.

Par ce biais, nous continuerons à lutter contre la vitesse excessive au sein de nos villages et contre le passage de poids lourds dans des rues interdites à leur circulation. Nous placerons des aménagements de sécurité quand cela s'avère nécessaire.

Forte de la création d'une Maison de Police innovante et en avance sur les normes de sécurité actuelles, Wanze continuera à soutenir le développement d'une police de proximité efficace. L'accueil de la population en constituera l'une des priorités. La lutte contre le trafic de drogue constituera également un objectif majeur.



#3 Une commune qui valorise et accompagne



Nous continuerons à promouvoir la pratique sportive auprès des citoyens, en offrant des infrastructures accessibles et des événements favorisant un mode de vie actif. Nous veillerons également à soutenir nos petits indépendants en leur fournissant des ressources et un accompagnement adéquat pour renforcer la vitalité économique locale. Et ce pour créer un environnement toujours plus dynamique et favorable pour tous !

► Sports

Nous poursuivrons nos efforts afin d'améliorer et de diversifier l'offre sportive dans la commune, au travers de différents axes :

1. Amélioration des infrastructures sportives : l'objectif est de maintenir un encadrement sportif de qualité avec des infrastructures performantes. Durant cette mandature, nous souhaitons aménager un skate-parc pour les jeunes et un espace de sport en plein air près du Hall omnisports. Nous nous insérerons, le cas échéant, dans toute initiative supracommunale allant dans un sens de mutualisation et de renforcement d'infrastructures sportives nouvelles en rationalisant les coûts d'investissement et de gestion.

2. Accessibilité et diversité des activités sportives : nous continuerons à proposer un large éventail d'activités sportives, qu'elles soient d'origine privée ou publique, en favorisant la pratique inclusive et sans discrimination.

3. Soutien aux clubs locaux : un soutien logistique, technique et administratif sera encore ap-

porté aux clubs sportifs de la commune, en mettant l'accent sur ceux qui favorisent l'intégration et la qualité sportive, notamment pour les jeunes de tous niveaux.

4. Accessibilité financière : les services sportifs communaux (piscine, hall, salle de fitness, stages, etc.) seront maintenus à des prix accessibles pour la population.

5. Encourager la pratique sportive : nous continuerons à promouvoir l'éducation à la santé par le sport vers tous nos publics (enfants, jeunes, personnes souffrant d'un handicap, aînés, personnes en situation de précarité,...).

► Économie

La Commune continuera à être à l'écoute des porteurs de projets économiques et à accompagner les indépendants, professions libérales, commerçants et entreprises dans leurs différentes démarches. Notre Agence de Développement Local (ADL) veillera à les informer sur les différentes aides publiques ou privées existantes et à leur fournir un soutien sur le plan administratif.

En parallèle, l'ADL :

- poursuivra sa campagne #Wanzelocal et ses portraits afin de promouvoir les acteurs économiques wanzois ainsi que ses autres actions déjà existantes en matière d'événements et de réseautage, entre autres ;
- constituera un groupe de « parrains/marraines » pour répondre aux besoins des (futurs) indé-

pendants sur des thématiques diverses (compétitivité, communication, droit, partage d'expérience,...) ;

- réfléchira à l'opportunité d'organiser des années sectorielles thématiques, dédiées à un secteur en particulier, afin de le valoriser et de répondre à ses besoins spécifiques. Le Salon économique wanzois sera à nouveau organisé.
- veillera à apporter des nouveautés en matière d'animations et d'événements sur la place Faniel et dans le cadre du marché hebdomadaire ;
- renforcera encore davantage sa collaboration avec l'association des commerçants « Wanz'é Vous ».

Afin de rendre notre commune toujours plus attractive et d'attirer de nouvelles entreprises génératrices d'emploi, nous tenterons de décrocher de nouveaux subsides régionaux, fédéraux et européens.

#4 Une commune qui répond aux défis de demain

Nous veillerons toujours au développement économique de la région et analyserons les résultats du Schéma communal de développement commercial afin d'amorcer certains partenariats. Nous développerons notamment le concept de Commune gourmande au travers de :

- la promotion de nos produits locaux, de l'alimentation durable et des circuits-courts,
- la pérennisation du festival gastronomique « Miam »,
- la mise en avant de menus cuisinés à partir d'ingrédients locaux chez nos restaurateurs,
- un projet d'oénotourisme.

L'activité agricole continuera à bénéficier de tout notre soutien et d'être valorisée via l'organisation du « Rendez-vous champêtre ».



Le monde de demain sera confronté à de nombreux défis majeurs en matière de développement durable et de technologies. Face à la crise environnementale, la nécessité de concilier croissance et respect de la planète devient primordiale. En parallèle, la révolution technologique engendre une fracture numérique croissante, envers laquelle il convient de lutter afin de proposer un accès équitable à l'information, aux ressources et aux opportunités à chacun. La Commune de Wanze est prête à relever ces enjeux pour bâtir un avenir toujours plus inclusif et durable !

► Défis énergétiques

Wanze a toujours la volonté de se montrer éco-exemplaire afin d'entraîner les citoyens dans

son sillage. L'objectif de réduction de 40% de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et de 80% à l'horizon 2050 est toujours poursuivi et ce à travers des programmes d'actions ambitieux dans les domaines suivants :

- la politique en matière d'énergie
- le développement de l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
- le développement de la production d'énergie d'origine renouvelable
- le développement de modes de déplacements cohérents et durables
- la préservation de la biodiversité
- l'éducation à l'environnement

La Commune de Wanze compte renouveler son partenariat avec une plateforme d'accompagnement à la rénovation énergétique. Cette opération offre un service d'accompagnement complet aux citoyens en vue de faciliter la réalisation de travaux qui améliorent les performances énergétiques d'un bâtiment. Les habitants de la commune pourront ainsi bénéficier d'une analyse complète des travaux à effectuer dans leur habitation, obtenir des conseils et une aide concrète dans leurs demandes de primes et de devis.

Le service énergie poursuivra la promotion des travaux économeurs d'énergie en étroite collaboration avec le Tuteur énergie du CPAS. Ce dernier réalise pour les bénéficiaires un diagnostic des consommations en énergie et propose des solutions d'économie et d'isolation. Il travaille en collaboration avec l'IDESS et le service social. Vu les services importants rendus dans l'intérêt des citoyens tant au niveau financier qu'environnemental, nous renforcerons son action en collaboration avec le service énergie de la Commune.

Nous continuerons également à garantir la sobriété énergétique des aménagements publics et des constructions de bâtiments communaux. Une attention particulière sera toujours accordée à la verdurisation du parc automobile communal afin de le rendre plus respectueux de l'environnement et de poursuivre la dynamique déjà entamée.

Par ailleurs, nous veillerons à ce que le personnel communal reste sensibilisé aux défis énergétiques de demain et ce par le biais de différentes actions proposées par notre Ecoteam.

► **Supracommunalité**

À l'heure actuelle, il est important de rationaliser au maximum les coûts. C'est pourquoi, nous veillerons, dès que le projet s'y prête, à réfléchir aux possibilités de s'associer aux communes voisines. Certaines activités pourraient en effet être gérées de manière plus efficace en mutualisant nos moyens et en coordonnant nos services.

Ce travail à mener en supracommunalité sera également évalué au niveau social. Un Service d'Insertion Sociale a déjà été mis en place avec d'autres communes. L'idée serait d'étendre les services proposés.

Une réflexion sera également menée sur l'opportunité d'amorcer de plus grands projets avec nos partenaires du Pays Burdinale-Mehaigne, avec la Maison du Tourisme Terres de Meuse, le GAL Burdinale-Mehaigne, les ADL de l'arrondissement Huy-Waremme... Nous réfléchirons toutefois à l'opportunité de simplifier au mieux les outils de supracommunalité afin de les rendre plus opérationnels.

► **Lutte contre fracture numérique**

Aujourd'hui, de plus en plus de démarches doivent être effectuées via internet. Nous accompagnerons chacun, notamment via des formations appropriées, afin que la fracture numérique ne se creuse davantage. De nombreux ateliers gratuits sont déjà organisés à la Bibliothèque, via son Espace Public Numérique. Les citoyens peuvent ainsi bénéficier d'une aide afin d'obtenir des formulaires communaux via internet, consulter leur dossier « pension » ou leur dossier « santé », télécharger les certificats de vaccination, réserver des vacances,... Des cours sont également dispensés, sur différentes thématiques, pour apprendre à utiliser l'outil informatique de manière adéquate. Ces formations seront encore renforcées afin d'apporter un soutien aux personnes qui éprouvent des difficultés à utiliser les ressources numériques.

À l'échelle communale, nous nous engageons à maintenir les guichets physiques tout en proposant des démarches en ligne afin de répondre aux besoins et habitudes de toutes les générations. Développer l'offre des services en ligne permet aux citoyens d'introduire leurs demandes via un logiciel simple d'utilisation, mais aussi de gagner un temps précieux et d'éviter des déplacements.

Nous veillerons également, à notre niveau, à ce que des distributeurs de billets et des agences bancaires soient toujours accessibles à Wanze.

Nous veillerons par ailleurs à ce que chacun puisse avoir accès à l'information, et notamment les personnes plus fragilisées.

► **Communication et démocratie participative**

Comme lors de la précédente législature, nous favoriserons la participation citoyenne en organisant notamment une assemblée citoyenne annuelle afin de débattre des grands sujets d'intérêt communal. Ces réunions décentralisées et participatives permettront également d'aller à la rencontre des citoyens et de leur présenter les actions communales réalisées, en cours et à venir.

Nous poursuivrons la mise en œuvre des budgets participatifs qui mettent en avant les initiatives de nos comités de quartier. Ce budget permet de financer et d'encourager des actions locales telles que l'embellissement des rues ou encore l'amélioration de la convivialité et du cadre de vie.

Nous améliorerons encore davantage la communication envers les citoyens, en utilisant les différents réseaux de communication existants.

Nous réfléchirons à l'opportunité de ne plus imprimer certains documents afin de limiter les déchets, la consommation de papier et de rationaliser l'argent public. Certaines communications pourront ainsi être rassemblées sur un même

document, tandis que d'autres pourront être communiquées de manière digitale, quand les thématiques et les publics-cibles le permettent.

Nous maintiendrons notre soutien aux comités de quartier ainsi qu'aux différentes commissions communales auxquelles participent les citoyens. Nous accorderons une attention particulière aux comités d'accompagnement encadrant les grosses entreprises situées sur notre territoire afin d'anticiper tous les problèmes découlant des activités industrielles et de trouver des solutions adaptées en concertation avec les délégations des riverains qui composent ces comités.

Dans le respect des lois, décrets et réglementations existants, nous inciterons les investisseurs, notamment immobiliers, à associer la population aux projets qu'ils souhaitent déposer afin d'élaborer un processus de « co-construction », de lever toute inquiétude et de faire émerger un consensus de qualité.

Enfin, nous développerons les capsules vidéo afin de toucher un maximum de citoyens et de pouvoir interagir encore davantage avec ceux-ci.





Commune de Wanze

Chaussée de Wavre 39
4520 Wanze

Tél. 085/27 35 10
www.wanze.be



Pour vous, avec vous

Document édité en janvier 2025.

*Éd. resp. : Commune de Wanze,
chaussée de Wavre 39, 4520 Wanze*

